



Horaire par semaine		
Enseignement général	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Français, histoire/géographie, ECJS	04 h 30	04 h 30
LV1 : Anglais	02 h 00	02 h 00
LV 2 : Espagnol, Allemand, Italien	02 h 00	02 h 00
Mathématiques	02 h 00	02 h 00
EPS	03 h 00	03 h 00
Arts appliqués	01 h 00	01 h 00
Enseignement professionnel		
Prévention Santé Environnement	01 h 00	01 h 00
Economie et Droit	14 h 00	14 h 00
Secrétariat		
Comptabilité		
Enseignement pluridisciplinaire		
Accompagnement personnalisé	01 h 30	01 h 30

Domaine d'activité

Le titulaire du Bac Professionnel secrétariat est capable de traiter et de contrôler l'information sous ses diverses formes.

Il doit être capable de communiquer, avec des partenaires administratifs ou commerciaux, d'organiser et de gérer le travail administratif et les moyens à mettre en œuvre.

Il peut se voir confier des travaux de traitement et de vérifications comptables.

Enseignement professionnel

- Comptabilité
- Informatique
- Gestion des dossiers fonctionnels
- Communication
- Organisation



Stages obligatoires

16 semaines en 1^{ère} et en Terminale

Autre certification

- SST (Sauveteur, Secouriste au Travail)

Qualités requises

- Être capable de communiquer efficacement (oral et écrit)
- S'intégrer dans un environnement bureautique
- Utiliser les différents outils de communication



Critères d'admission

Niveau satisfaisant (plus particulièrement en enseignement général) et motivation.

Devenir des élèves

Emplois immédiats :

Emplois divers de secrétariat et d'accueil, employé de service administratif.

Poursuites d'études :

La finalité du Bac Professionnel étant l'entrée dans le monde du travail, seuls les élèves très motivés et d'un très bon niveau, aussi bien en enseignement général que professionnel, peuvent envisager une poursuite d'études en BTS ou en DUT.



Retrait des dossiers dans les collèges et lycées privés du département ou au lycée des Bressis : **A partir du mois de janvier**

Journées portes ouvertes

Vendredi 16 mars 2012 de 16 h 00 à 20 h 00
Samedi 17 mars 2012 de 08 h 00 à 12 h 00

Décision d'admission, de refus ou d'attente

- L'avis d'acceptation, de refus ou d'attente parviendra à la famille à partir de juin (pas de réponse par téléphone).
- En cas d'admission, un dossier d'inscription sera adressé à la famille. Il devra être retourné au lycée « Les Bressis » au plus vite.
- Tout dossier incomplet sera rejeté.
- Possibilité de prendre un RDV à l'accueil avec la direction.

Renseignements

Lycée « Les BRESSIS »

85 route des Creuses
74600 Seynod

Tél : 04 50 52 01 22

Fax : 04 50 69 04 23
secretariat@lycee-prive-bressis.fr
www.lycee-prive-bressis.fr